

Appel de candidatures 2022

Bourse pour la Relève forestière

du Comité SFI® Québec

Le Comité de la Sustainable Forestry Initiative® Québec est heureux d'annoncer l'octroi de 3 bourses d'étude de 1000\$ chacune pour encourager la relève forestière.

Une bourse de 1000\$ pour une personne étudiant au niveau professionnel
Une bourse de 1000\$ pour une personne étudiant au niveau collégial
Une bourse de 1000\$ pour une personne étudiant au niveau universitaire

Les bourses ne sont pas transférables d'un niveau à l'autre et cet appel de candidature n'engage en rien SFI® Québec à octroyer l'une ou l'autre des trois bourses si les candidatures reçues ne sont pas éligibles.

Afin d'être éligible à l'une ou l'autre des bourses, les conditions suivantes s'appliquent :

- Fournir une preuve d'inscription à temps complet à la session d'automne 2022 dans un programme d'étude relié à la foresterie.
- Soumettre ton curriculum vitae.
- Trouver la Norme d'aménagement forestier SFI 2022 et choisir parmi les 17 objectifs de la norme celui pour lequel tu as un intérêt particulier et nous expliquer pourquoi en quelques lignes (maximum 250 mots).
- Soumettre ta candidature au plus tard le 16 décembre 2022

Cet appel de candidature en dehors de la période normal d'octroi des bourses se veut simple et vise à donner un coup de pouce à trois étudiants de la relève forestière.

Veillez soumettre votre dossier de candidature ou vos questions à Monsieur Louis-Serge Gagnon à l'adresse suivante : president@sfi-quebec.org en indiquant Bourse 2022 dans le sujet de votre message.